

[Solaire: Marburg oblige les panneaux Solaires](#)



La ville universitaire allemande de Marburg a annoncé avoir voté une "charte" obligeant les propriétaires de bâtiments anciens à installer des panneaux solaires sur leur toit lors des travaux de rénovation.

La municipalité avait déjà tenté de voter un texte similaire à l'été 2008, qui avait finalement été annulé au terme d'une longue procédure par le tribunal administratif en mai 2010.

Le nouveau texte, adopté vendredi avec les voix des sociaux-démocrates, des Verts et du parti de gauche radicale Die Linke, prévoit que tout bâtiment dépassant 50 m² devra s'équiper en panneaux solaires lors des travaux de réfection de la couverture ou de modification du système de chauffage.

Cette "charte" rentrera progressivement en vigueur à partir de juillet 2011. Les réfractaires devront payer une amende de 1'000 Euros.

Marburg, qui accueille 21.000 étudiants et 3.400 salariés de l'Université, sur 80.000 habitants, est déjà l'une des villes allemandes les mieux équipées en panneaux solaires.

Le nouveau texte laisse totalement de côté les constructions nouvelles, qui tombent désormais sous le coup d'une loi fédérale depuis début 2009 et ne prévoit plus de dispense pour les complexes de plus de 30.000 m², car cette disposition était contraire à l'égalité de traitement, explique la municipalité dans son communiqué.

La "charte" prévoit aussi que pour les nombreux bâtiments historiques du centre-ville, ainsi que ceux à leurs alentours immédiats, les propriétaires devront s'efforcer d'éviter, grâce au choix des matériels ou à la localisation des panneaux, toutes "perturbations visuelles".